



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 30 avril 2026

Objet : Approbation du Budget primitif 2026 du Budget principal

Date de la convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 15h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 38

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle DE GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Monsieur Paul TIERI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain DEL MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Madame Marie- Dominique NASICA ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAIZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA ; Monsieur Sylvain FANTI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; Monsieur Matthieu RICCI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur Nicolas BATTINI ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir :

Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Monsieur François FABIANI à Monsieur Antoine GRAZIANI ;
Madame Marie STROMBONI à Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ;
Madame Marie-Claire POGGI à Monsieur Sylvain FANTI ;
Madame Allison FIESCHI à Monsieur Matthieu RICCI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 et R2311-11 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2026/AVR/01/06 en date du 23 avril 2026 prenant acte du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 28 avril 2026 ;

Vu le projet de budget 2026 proposé par Monsieur le maire ;

Considérant que le budget 2026 est voté par chapitre.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier GRASSI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur Julien MORGANTI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA ; Monsieur Matthieu RICCI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur Nicolas BATTINI ; Madame Valérie IDDA ; Monsieur Michel BRUSCHINI ayant vote contre.

Article unique :

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget principal de la Ville selon les modalités suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement en €	BP
Chapitre 011	12 700 000,00
Chapitre 012	40 500 000,00
Chapitre 014	10 000,00
Chapitre 65	7 973 000,00
Chapitre 66	1 338 308,08
Chapitre 67	2 401 419,28
Chapitre 68	189 000,00
Chapitre 023	3 366 937,00
Chapitre 042	4 333 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	72 811 664,36

Recettes de fonctionnement en €	BP
Chapitre 013	10 000,00
Chapitre 70	3 546 100,00
Chapitre 73	3 191 513,94
Chapitre 731	34 257 910,30
Chapitre 74	23 741 854,50
Chapitre 75	2 770 951,16
Chapitre 76	9 000,00
Chapitre 77	20 000,00
Chapitre 78	54 000,00
Chapitre 042	400 000,00
Résultat reporté	4 810 334,46
Total des recettes de fonctionnement	72 811 664,36

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement en €	BP
Chapitre 10	10 000,00
Chapitre 13	410 000,00
Chapitre 16	3 869 977,42
Chapitre 20	1 237 268,09
Chapitre 204	638 000,00
Chapitre 21	10 627 157,91
Chapitre 23	12 487 666,00
Chapitre 26	30 000,00
Chapitre 27	
Chapitre 45	376 033,50
Chapitre 040	400 000,00
Chapitre 041	250 000,00
Solde d'exécution reporté	778 869,72
Total des dépenses d'investissement	31 114 972,64

Recettes d'investissement en €	BP
Chapitre 024	1 927 430,00
Chapitre 10	3 558 000,00
Chapitre 1068	100 000,00
Chapitre 13	12 599 865,04
Chapitre 16	4 500 000,00
Chapitre 27	38 000,00
Chapitre 45	441 740,60
Chapitre 021	3 366 937,00
Chapitre 040	4 333 000,00
Chapitre 041	250 000,00
Solde d'exécution reporté	
Total des recettes d'investissement	31 114 972,64

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 07/05/2026

Signé électroniquement le 07/05/2026

Paul TIERI 

Gilles SIMEONI 

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.